

Arques, une commune qui vit





PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2019

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Les taux des taxes directes locales pour l'année 2019 sont fixés ainsi : Taxe d'habitation : 19.37% - Taxe foncier (bâti) 46.73% - Taxe foncier (non bâti) 76.77%

BUDGET PRIMITIF : APPROBATION	
Total des dépenses de fonctionnement	2 647 407,00 €
Total des recettes de fonctionnement	2 647 407,00 €
Total des dépenses d'investissement	1 822 102,30 €
Total des recettes d'investissement	1 822 102,30 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTA- TION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX :

• **Installation et mise en œuvre de deux visiophones** disposés à l'entrée et à la sortie du groupe scolaire pour contrôler l'accès des visiteurs ainsi que l'installation et la mise en œuvre de deux lecteurs de badges pour le passage du personnel.

Le coût des travaux s'établit suivant le devis de l'entreprise Electric Motor à 3 942,64 €HT.

• **Travaux de reprise de voirie** en enrobé à chaud de la deuxième partie du Chemin des Prés, de l'entrée de l'entreprise « Cars Autin » à la Route Départementale 154.

Le coût des travaux s'établit suivant le devis de l'entreprise Eurovia Haute Normandie à 11 220 €HT.

• **Travaux de réfection de voirie** en enrobé Place de la Gare. Les surfaces correspondent aux deux zones en enrobé de chaque côté du passage de la Voie Verte. Le coût des travaux s'établit suivant le devis de l'entreprise Eurovia Haute Normandie à 8 145 €HT.

• **Travaux de mise en accessibilité du bureau de poste** pour permettre l'accès à la salle de réception du public de l'établissement en réalisant, sur le domaine public communal, une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite en façade du bâtiment. Il comprend également le remplacement de la porte d'entrée et la mise en place d'un tapis PMR.

Le coût de l'opération, honoraires de maîtrise d'œuvre inclus, est estimé à 38 850 €HT.

• **Travaux de mise en accessibilité du pôle de services** situé rue Verdier Monetti qui accueille différentes activités en particulier les services de la protection maternelle et infantile, du Centre Communal d'Action Sociale et des professionnels de santé. Les travaux consistent notamment à réaliser un surbaissé de trottoir et une rampe d'accès pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée de l'établissement, l'aménagement d'un bureau d'accueil permanent et l'adaptation des différents équipements.

Le coût de l'opération, honoraires de maîtrise d'œuvre inclus s'élève à 43 290 €HT.

• **Travaux de mise en œuvre d'une réserve incendie** Hameau de Calmont par la réalisation d'une cuve enterrée d'un volume de 120 m³ ainsi qu'une aire de stationnement pompier d'une surface de 32 m², rue Dany Noël. Dans l'attente de la réalisation nécessaire d'un schéma communal de DECI, ce dispositif complémentaire est de nature à renforcer la défense incendie du secteur.

Le coût des travaux s'établit suivant le devis de l'entreprise Sarl Crevecoeur à 29 959 €HT.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTA- TION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX POUR L'ANNEE 2019 ET DE FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DIEPPOISE POUR L'ANNEE 2019 :

Reprise de la zone en enrobé à chaud ainsi que création de trottoirs surbaissés comprenant le marquage au sol d'un passage piéton.

L'opération consiste à aménager une plateforme pour les conteneurs d'apport volontaire, à réfectionner l'ensemble de la surface dédiée au stationnement de véhicules et à créer un passage piéton aux normes PMR.

Des travaux d'intégration paysagère comprenant claustras et plantations seront mis en œuvre.

Le coût des travaux s'établit suivant le devis établi par le bureau d'étude V3D Concept à 13 957,00€ auxquels s'ajoute ses honoraires de maîtrise d'œuvre d'un montant de 938,00 €HT soit un total de 14 895,00 €HT.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2019

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : APPROBATION

Total des dépenses de fonctionnement	2 431 808,21 €
Total des recettes de fonctionnement	2 511 278,43 €
Total des dépenses d'investissement	1 607 592,81 €
Total des recettes d'investissement	1 745 218,47 €

APPROBATION du COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL pour l'exercice 2018 :

Visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE : RENOUVEL- LEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE DE 450 000€

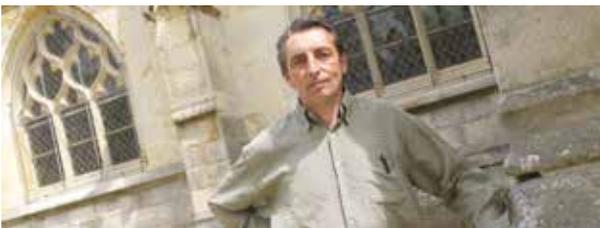
Pour permettre de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

DIEPPE-MARITIME : ADHESION AU SYNDICAT MIXTE SEINE-MARITIME NUMERIQUE

Suite au transfert de la compétence aménagement numérique, telle qu'édicte à l'article L.1425-1 du Code Général des collectivités territoriales, à Dieppe-Maritime ainsi que la modification statutaire suivante :

« Article 3. Les compétences – Article 3-1. Les compétences obligatoires – 2. En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

- schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,
- création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire,
- organisation de la mobilité au sens du Titre III du Livre II de la première partie du Code des transports, sous réserve de l'article L.3421 du même Code,
- aménagement numérique, relatif à l'établissement et à l'exploitation de réseaux de communication électronique au sens de l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales.



Vers un référendum

Il y a comme cela des situations où nous prenons conscience du patrimoine national c'est à dire de ce qui nous appartient collectivement.

Tel fut le cas avec **la catastrophe de l'incendie de Notre Dame**. Aujourd'hui un autre élément de notre patrimoine risque de disparaître. **Il s'agit d'ADP (Aéroport de Paris), société que le gouvernement veut vendre à l'encan**. Si la démarche va à son terme c'est un élément du bien national qui disparaîtra au profit du capital international sans doute chinois.

Heureusement certains de nos députés ont réagi et lancent la procédure de référendum national validée par le conseil d'état.

Pour que ce référendum puisse être organisé, quatre millions de signatures doivent être collectées. Inutile de dire que toutes celles et tous ceux qui ont à cœur la volonté de protéger notre nation et ses biens seront mobilisés.

Je serai de ceux-là. Avec les élus, les associations et tous les citoyens, nous allons nous battre **pour qu'ADP reste français**.

Nous serons ainsi en cohérence avec l'action que nous conduisons au plan local. Le château, l'église, nos rivières, notre forêt nous les défendrons comme nous aurons l'occasion de l'exprimer lors des prochaines fêtes du patrimoine.

En attendant bonne lecture et bonnes vacances.

Votre maire, Guy SÉNÉCAL



UN BUDGET AU SERVICE DES ARQUAIS



INTERVIEW
de Maryline FOURNIER,
1^{ère} adjointe au maire chargée des Finances

JDA : Maryline Fournier en votre qualité de première maire adjointe vous êtes rapporteur du budget de la commune. En quelques mots pouvez-vous nous dire quels sont les points essentiels de ce budget présenté au conseil municipal le 25 mars 2019 ?

Maryline Fournier : Trois axes le caractérisent, le **renforcement** du service public municipal, l'**action** forte en termes de sécurité et d'accessibilité et la **conduite** de partenariat pour l'activité économique, l'emploi, le logement, les déplacements...

JDA : Un service public municipal fortement présent cela signifie quoi ?

M.F. : Depuis des années l'affaiblissement voire la disparition des services publics (poste, caisse d'épargne, EDF, ...) fragilise nos populations. Notre rôle est de ne pas laisser faire. Nous en avons fait la démonstration avec le maintien du distributeur de billets. Contrairement à des choix nationaux qui éloignent les citoyens des services, toute notre action vise à être proche des gens.

Ce budget 2019 est le reflet de cette volonté. Il maintient, voire accentue, les moyens humains de nos services de proximité : une crèche accueillant près de trente enfants, une aide à la



Un des services de proximité, la crèche " Les Empires de la Lune ", accueille près de trente enfants quotidiennement.

personne avec le CIAP au service de 200 bénéficiaires, le CCAS à l'écoute des familles, l'aide aux associations qui crée en permanence du lien social et éducatif (EGT, Académie Bach, ESA...)

Et puis un exemple très concret, vécu au quotidien par tous les arquais : l'accueil en mairie 35h la semaine alors qu'ailleurs il est bien souvent limité à 2h ou 3h par ci par là.

On peut résumer par un mot d'ordre simple le service public municipal que nous défendons : écouter, soutenir, accompagner.

JDA : Le budget 2019 consacre, dites vous, une part importante à la sécurité et l'accessibilité. Peut-on considérer qu'il s'agit, là aussi, d'actions renforçant le service public communal ?



Alors que beaucoup de communes abandonnent ce service rendu au public, à Arques l'accueil en mairie c'est de 9h à 17h, du lundi au vendredi.



L'église est propriété de la commune. Celle-ci est tenue d'assurer sa conservation et de perpétuer cet héritage intemporel.

M.F. : A l'évidence oui.

Un exemple : nous venons d'inaugurer l'école des JSP (jeunes sapeurs-pompiers). La trentaine de jeunes accueillis créent du lien social et à terme viendront renforcer notre centre d'incendie et de secours donc la sécurité.

Au moment du drame national de Notre-Dame de Paris on mesure mieux l'importance de protéger notre patrimoine. Les « bâtisseurs de cathédrales », nos ancêtres, nous ont cédé ces joyaux. L'église d'Arques en fait partie. Rappelons que l'église est propriété de la commune. Celle-ci est tenue d'assurer sa conservation et il lui appartient de perpétuer cet héritage intemporel. Au-delà de la préservation de l'édifice, l'église joue un rôle de lien social fondamental. Croyants ou non, nous sommes tous sans exception concernés. Qu'ils s'agisse d'événements

religieux (Mariage, Baptême, office...) ou culturels (concert, expositions, visites touristiques...).

Le budget 2019 prévoit l'achèvement de la 2^{ème} tranche. Le financement de la tranche trois a été reporté en 2020.

Ce lissage permet d'importants investissements de sécurité et d'accessibilité, dès 2019, notamment sur la salle des sports.

A noter, au chapitre de la sécurité, l'abattage et la replantation des arbres bordant le plan d'eau de la Varenne, la pose en juillet de cousins ralentisseurs devant l'école maternelle, la réalisation d'une zone bleue améliorant la sécurité des usagers tout en soutenant le commerce local.

JDA : Les tableaux qui figurent en annexe donnent des chiffres précis sur les travaux engagés ou à venir.

M.F. : *Il y a ceux qui sont inscrits au budget, bien sûr, mais il convient de prendre en compte tout ce qui se fera et résulte de l'action partenariale que conduit notre maire et moi-même. Aussi si 264 000€ sont consacrés aux travaux de voirie, 326 000€ à la sécurisation et l'accessibilité à salle des sports, 87 000€ à l'éclairage public on notera que 300 000€ de travaux sont en cours au château, résultat de nos démarches et de l'action remarquable de l'association de sauvegarde. On espère, dès 2019, la réhabilitation de la résidence autonomie (RPA), un chantier de 2 500 000 €. La commune vient de choisir son maître d'œuvre pour la réhabilitation de la gare ce qui devrait permettre un démarrage du chantier à l'automne. Cette opération est inscrite au contrat d'agglomération ainsi que l'étude dite « île verte »*



300 000€ de travaux sont en cours au château, résultat de nos démarches et de l'action remarquable de l'association de sauvegarde.



Grâce au programme de logements, Arques est l'une des rares communes de l'agglomération à progresser en population.

qui concerne la mise en perspective de la future salle d'activité sociale et culturelle. Cette culture du partenariat a permis à notre commune d'être entendue sur les gros dossiers de la RD 23 (Route en S), de la RN 27, de l'avenue verte et d'être ainsi mieux positionnée pour assurer son développement.

JDA : Voilà un programme chargé et ambitieux qui, avez-vous dit en introduction, se conjugue avec une ambition forte de développement pour l'emploi, l'habitat, les équipements. Quelles sont les perspectives qui illustrent ce propos ?

M.F. : *A tout ce que je viens d'évoquer il convient d'ajouter la réalisation de 27 logements dont le chantier devrait être lancé avant la fin de cette année. A noter à ce*



Le site Regma voit des entreprises se développer très à la pointe en matière de techniques nouvelles et cohabité avec des administrations et des services.

JDA : Revenons au budget. Les projets envisagés sont-ils compatibles avec les possibilités de financement d'une commune dont tout le monde pense que les moyens sont limités ?

M.F. : Dire que les moyens de la commune sont limités c'est pratiquer l'art de la litote. Comme toutes les communes Arques a vu fondre les dotations d'État : en quatre ans elle aura perdu 154 000€. Mais il y a beaucoup plus grave. Les arquais, vous, moi, tout le monde doit connaître la criante injustice du dispositif légal de la dotation communautaire. A population égale (2 à 4000 habitants)

Arques reçoit par an 500 000€ à un million d'euros de moins que les autres communes ! C'est dans ces conditions particulièrement difficiles que notre budget 2019 reste équilibré sans augmentation des taux d'imposition.

JDA : Quelques mots de conclusion pour resituer ce budget 2019 dans un contexte difficile ou beaucoup d'interrogations, voire de contestations, se sont fait jour révélant ce que nous pourrions qualifier de crise de notre société.

M.F. : Dans une situation de grave injustice sociale et fiscale, la tentation est grande chez

beaucoup d'élus de plier, d'accepter les coupes sombres dans les budgets. Mon point de vue est diamétralement opposé.

C'est précisément parce que la situation est difficile pour la plupart de nos concitoyens que je veux affirmer avec force ma volonté de défendre nos habitants, de les accompagner et d'agir pour le développement de la commune. Dans cet esprit le budget 2019, avec le développement du lien social, les investissements de sécurité et d'équipements, peut, en dépit de la situation morose du pays nous rendre optimiste.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

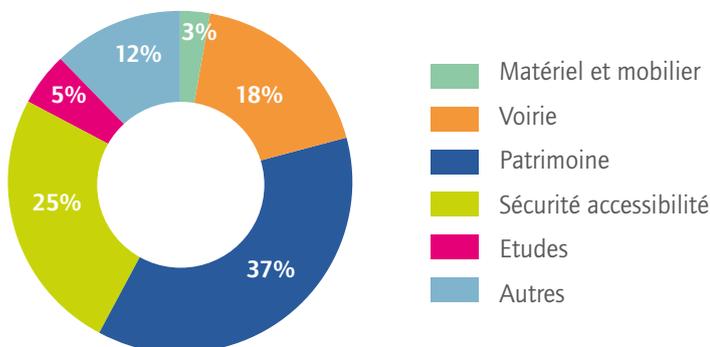
DÉPENSES

LIBELLÉ	PRÉVU EN €
Charges à caractère général	928 428
Charges de personnel et frais assimilés	1 150 800
Atténuations de produits	5 000
Autres charges de gestion courante	434 020
Charges financières	60 000
Charges exceptionnelles	5 000
Valeur comptable d'immo cédée	18 134
Virement à la section d'investissement	46 025
Total des dépenses de fonctionnement	2 647 407€

RECETTES

LIBELLÉ	PRÉVU EN €
Atténuations de charges	110 000
Produits des services, du domaine	45 470
Impôts et taxe	1 629 752,00
Dotations, subventions et participations	715 615
Autres produits de gestion courante	60 000
Produits financiers	100
Produits exceptionnels	32 000
Excédent antérieur reporté	79 470
Total des recettes de fonctionnement	2 647 407€

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT



SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF

Citoyenneté et solidarité :

EGT	73 500€
Amitié et partage	12 000€
Amicale du Personnel	10 600€
CGT	850€
SPA	720€
CICOGE	600€
Amicale des sapeurs-pompiers	250€
Prévention Routière	200€
Secours Populaire Français	200€
Société des Anciens Mobilisés	150€
Sclérosés en plaques	100€
Alcool Addict 76 ,	100€
TOTAL	99 270€

Culture :

Académie Bach	40 000€
Musique Arquaise	5 000€
Théâtre de la Bataille	1 000€
TOTAL	46 000€

Education, sport et loisirs :

Association des parents d'élèves	200€
Institut d'histoire sociale	200€
Lire Et Faire Lire (LEFL)	300€
Coopérative Scolaire Maternelle	400€
Varenne animation jeunesse	500€
Coopérative Scolaire Groupe Scolaire	850€

Coopérative Scolaire Primaire livres Noël	100€
Coopérative Scolaire Primaire Voyage	500€
Arques Auto Sport	2 500€
Comité de jumelage Arques Uckfeld	700€
Sauvegardons le château d'Arques	500€
Etoile Sportive Arquaise	25 000€
Etoile Sportive Arquaise projets	1 600€
TOTAL	33 350€

De l'or pour Arlette et Claude Jue

Très exigüe la salle des mariages ! En effet, amis et famille sont venus en nombre pour célébrer les noces d'or d'Arlette et Claude Jue. Le 29 mars 1969, c'est Henri Schmeltz qui a officialisé leur union, 50 ans sont passés et c'est Maryline Fournier, 1^{ère} adjointe, qui procède à l'échange



des vœux. A la lecture des anecdotes par Serge Planchon, conseiller municipal et frère d'Arlette, la bonne humeur et les rires ont vite effacé le protocole.

Les années ont passé et elles ont vu la naissance de Patricia et de Mickael. Ce n'est pas sans émotion que les époux se sont de nouveau dit « Oui ».

A 16 ans, Arlette Planchon travaillait comme conditionneuse à la pharmacie Dezé. En 2008, elle a pris sa retraite d'employée de bureau. Quant à Claude Jue, c'est à la Cellophane qu'il a effectué sa carrière professionnelle. Entré en tant que monteur sur machine, il termine son parcours comme agent de maîtrise.

Mais Cupidon a bien fait les choses entre Arlette et Claude. Tous les deux sont nés à Arques et en 1959, les deux familles se retrouvent voisins au n°47 et N°48 de la citée CTA ! Évidemment ce qui devait se passer, arriva !

Chantal Héroult, une sprinteuse qui a du fond



Une voie verte le long des étangs

Ce n'est pas sans pincement au cœur que l'on a entendu le craquement des peupliers lors de leur abattage. Malades, les arbres qui arboraient l'Avenue Verte étaient en fin de vie et pouvaient menacer la sécurité des usagers à la moindre bourrasque. La coupe et le dessouchage des 72 peupliers ont été confiés à l'entreprise « Pinson paysage ». Avec les troncs, le paysagiste a réalisé de nombreux bancs tout le long des étangs.

Une 1^{ère} étape pour la revalorisation de cette voie douce très empruntée. Dès l'automne, 56 arbres d'essences différentes seront plantés entre le gymnase et la base de loisirs de la Varenne. Une dynamique de développement durable qui coïncide avec l'ouverture du tronçon de l'Avenue Verte reliant Arques à Dieppe.

« J'ai démarré pour un remplacement d'un mois, à la facturation de l'eau » se remémore Chantal Héroult devant une salle comble, « c'était en novembre 1979... Et je suis restée 39 ans ! ». Pour le départ en retraite de Chantal, amis, famille et collègues et anciens collègues sont venus en nombre à la mairie pour témoigner de leur affection à l'agent municipal, « qui va laisser un vide » souligne le Maire. Appréciée par tous, Chantal pouvait choisir d'autres opportunités professionnelles après son IUT au Havre, « mais elle n'a pas voulu sacrifier sa vie de famille pour un choix carriériste. Un bon choix avec des parcours prestigieux pour ses trois enfants » révèle Guy Sénécal, précisant « qu'être dans la fonction publique, ce n'est pas être planqué ! C'est être au service des gens, cela demande beaucoup de courage et de ténacité ». « Mais je ne regrette rien, ça valait le coup » assure Chantal.

De la ténacité, Chantal elle en a, aussi bien sur le plan professionnel que sportif. Recordman de Normandie en 400 m, 3^{ème} au championnat de France, elle intègre l'équipe de France d'athlétisme. C'est d'ailleurs sur le stade qu'elle rencontre Jean-Marie, qu'elle épouse en 1980. Aujourd'hui la compétition n'est plus à l'ordre du jour, mais Chantal continue de garder la forme et marche quotidiennement 1h30.

Beaucoup de rires et d'émotions lors de cette cérémonie et après 39 années de travail dans le même service, pas facile de fermer la porte, « on ne peut pas s'en aller sans se retourner, vous êtes ma deuxième famille. Je viendrai souvent vous voir ».

Axelle Bloyet, graine d'aventurière

PORTRAIT
D'ARQUAISE

A peine 19 ans, et déjà une maturité et une volonté à toutes épreuves ! Après avoir commencé un cursus militaire, Axelle Bloyet se dirige vers une licence pour intégrer ensuite une formation en kinésithérapie. « *De préférence en me spécialisant sur le sport* » précise Axelle, qui visiblement aime le monde, quand il bouge. En attendant la reprise de ses études, Axelle s'inscrit à un organisme de volontariat international, « *je voulais voyager et améliorer mon anglais* ». Et puis l'escalade, la marche et la danse ne suffisaient plus à rassasier cette jeune cheffe scout ! Valise bouclée, direction l'Islande. « *Pour une première expérience seule je voulais rester en Europe, c'était plus rassurant* ». Bien que l'Islande ne souffre pas de problèmes humanitaires, sa faible densité démographique engendre un déficit en main-d'œuvre, notamment dans les régions les plus éloignées de la capitale. Aussi, après avoir retroussé les manches, Axelle a rejoint un groupe



d'une dizaine de jeunes venus des quatre coins de l'Europe pour rénover une maison destinée à d'autres volontaires pour d'autres missions. Une boucle citoyenne.

Mais à peine rentrée de son excursion islandaise et d'un road trip en vélo avec son ami en Angleterre, Axelle n'a qu'une envie... Repartir. « *Peut-être à nouveau de la même manière que le volontariat, ça permet de voyager et d'aider tout en faisant des rencontres. En tout cas, pas de façon touristique, mais avec le sac à dos. Je pense qu'avec ce que j'ai appris au scoutisme ça m'aidera à me débrouiller dans la nature* » nous confie-t-elle, « *tous les pays m'intéressent, mais j'aimerais bien découvrir l'Asie et sa culture* ».

A portée de main et joutant son carnet de voyages, le livre de l'explorateur Mike Horn *Latitude zéro*. Si Axelle ne connaît pas encore sa prochaine destination, elle s'est déjà préparée mentalement à suivre le hors-piste. Une graine d'aventurière.

Le château de Guillaume, conte médiéval arçais Quand le théâtre Kamishibai rayonne sur Arques



Grâce à l'implication d'Hervé Noël, ancien instituteur, le théâtre Kamishibai a traversé les siècles et les océans pour venir s'installer sur les rives de l'Arques. Son origine remonterait au XII^e siècle. A cette époque, les moines bouddhistes japonais utilisaient ce petit théâtre portatif et ses illustrations pour véhiculer leurs messages à une population souvent illettrée. Aujourd'hui, ce sont les contes et légendes nippones qui continuent de se transmettre, comme « Yamanba » plébiscité par le jeune public.

Un art narratif qui a séduit les élèves de CE2 de Palmira Fras, au point de vouloir créer leur propre histoire. Et à Arques, le conte ne pouvait prendre racine que dans l'enceinte du château ! Alors

direction les vieilles murailles et avec la complicité de Jean Decaux, les enfants ont remonté le temps jusqu'à Guillaume le Conquérant.

« *Baucoup de personnes se sont investies dans ce travail, notamment Jean Decaux, Hervé Noël, Annick Cyrien de Lire et faire lire, les AVS et surtout les enfants qui se sont approprié leur histoire* » souligne la directrice du groupe scolaire. Une démarche qui se veut avant tout pédagogique nous précise Palmira Fras. Pour la réalisation de ce conte, les élèves ont dû faire

un travail de recherches, d'écriture pour le scénario et d'illustrations pour les 16 planches dessinées. « *Il y a également un important travail oral et de diction, une prise de conscience de leur savoir-faire. S'exprimer devant les copains ou face à un public n'est pas si simple, ça leur apporte une meilleure confiance en soi* ».

Mais le théâtre ne vit que s'il a un public. La troupe du Kamishibai de l'école élémentaire a donc présenté « *Le château de Guillaume* » devant une salle comble, dans les locaux de Dieppe Maritime. Un travail salué par une salve d'applaudissements lors de la fête de fin d'année de l'école dans les locaux.

Sortir du glyphosate

La législation ne cesse d'évoluer quant à l'utilisation des pesticides de synthèse et plus particulièrement du controversé glyphosate. Depuis le 1^{er} janvier 2017, son usage est interdit pour les collectivités dans les espaces verts publics et depuis le 1^{er} janvier 2019, ces produits sont interdits à la vente et à l'utilisation par les particuliers et les jardiniers amateurs.

Dans l'espace urbain, la pulvérisation de ces produits phytosanitaires a été remplacée par de l'acide pélargonique, une substance herbicide naturellement secrétée par le géranium. Trois agents de la commune ont suivi une formation et passé le certificat d'apporteur.



Équipés de combinaisons, de masques et de gants, ils peuvent pulvériser le produit sur la voie publique à condition de ne pas être près d'une zone de ruissellement, d'un cours d'eau ou d'une bouche d'égout. Idem pour les caniveaux, les produits sont interdits et pas d'autres solutions que le désherbeur thermique ou la

binette. Avec plus de 70 km de caniveaux dans la commune et seulement quatre agents pour entretenir tous les espaces verts, il va être difficile de ne pas voir fleurir çà et là des herbes folles.

Un problème récurrent dans toutes les villes, « *mais en soi, ce n'est ni sale ni polluant* » tempère un technicien « *nous devons nous habituer à voir un peu d'herbe sur la voie publique. Les propriétaires ont la charge également d'entretenir le pied des murs de leurs propriétés et de leurs haies* ».



Un allié de poids

Depuis peu la commune s'est équipée d'une désherbeuse tractée. Grâce à la puissance de ses brosses, l'engin désherbe et ramasse tous les végétaux incrustés dans les caniveaux et évite ainsi l'utilisation de pesticides et autres produits. Un investissement non négligeable de 17320€, subventionné à hauteur de 7150€ par l'agence de l'eau et de 3575€ par le département de Seine-Maritime.



S'entraider, en un tournemain

Déplacer ou monter un meuble, changer une ampoule sur une applique, arracher les mauvaises herbes ou décrocher un rideau, de simples gestes qui peuvent vite devenir insurmontables lorsque l'on vit seul, que l'on souffre de handicap ou que l'on soit temporairement alité. « *Nous avons mis en place le « Bricol'Age Solidaire » pour venir en aide aux personnes, il y a l'aspect bricolage mais surtout il y a l'aspect humain et le renforcement de lien social* » souligne Brenda de l'Espace Georges Thurin.

Retraité depuis 2018, Emmanuel a été le premier à signer la charte de l'EGT, « *j'ai quelques compétences dans le bricolage et je voulais faire du bénévolat. Ça me permet d'être utile, de rencontrer du monde de la commune, je rends service, c'est gratifiant* ». Pour autant, le bénévolat peut être ressenti comme une gêne pour les bénéficiaires, pas si facile de demander de l'aide sans contreparties

financières. Mais c'est le principe même de Bricol'Age, aider. « *J'ai une dame de ménage qui vient une heure par semaine. Mais ce n'est pas toujours facile et elle n'a pas le temps de faire certaines choses* » témoigne M^{me} Levacher.

Un dispositif des plus simples, et donc, des plus efficaces.

Besoin de menus services, d'un coup de main ou de petites réparations ? L'EGT vous met en relation avec un bénévole. « *C'est un travail occasionnel, pour rendre service, être dans la bienveillance. En aucun cas nous ne voulons nous substituer aux artisans. Appeler l'EGT pour entretenir 1000m² d'espaces verts ou refaire toute la déco de l'appartement, on oublie !* » Besoin d'un coup de pouce, d'un coup de main... Ne pas hésiter, « *Bricol'Age* ».



« Le trappeur Normand », la traque des animaux envahissants

Ne parlez pas d'animaux nuisibles à Rémi Guerinot, « Le trappeur Normand » n'apprécie pas ce terme, « *les animaux ne sont pas nuisibles par eux-mêmes, c'est leur prolifération en un point donné qui cause des nuisances* ». Basé près de Caudebec-en-Caux, ce spécialiste intervient à Arques pour réguler le nombre de pigeons dans la commune. Certes, le roucoulement des columbidés est bien agréable, mais le volatile apporte son lot de désagréments.



Notamment à cause de ses fientes, « *ce sont plusieurs tonnes qui jonchent les toitures des églises. Elles bouchent les ruissèlements, les gouttières, et provoquent des dégâts des eaux à l'intérieur des édifices* » témoigne Rémi Guerinot. Des déjections qui peuvent aussi porter la cryptococcose, une maladie virale qui se transmet à l'homme par voie orale. Les pigeons ayant choisi Notre Dame pour domicile, à mi-parcours entre le groupe scolaire et l'école maternelle, il devenait nécessaire de prendre des

mesures pour contenir et diminuer ce cheptel envahissant à la démographie exponentielle. Le Trappeur Normand a choisi le tir à la carabine à plomb, une méthode qui peut sembler radicale mais selon Rémi Guerinot, pour le pigeon il n'y a guère d'autres solutions. « *La mise en place de cages ou de saisie au filet est problématique à mettre en place, elle a un coût élevé et l'utilisation du poison est interdit.* » Et avec 5 à 7 nichées par couple lors de la saison de reproduction, la stérilisation des œufs est ingérable. Trappeur, piégeur, mais pas cow-boy qui défouaille à tout va ! Le tir demande beaucoup de concentration et de retenue. Rémi Guerinot vient souvent observer le soir les habitudes des volatiles, « *je travaille à la lunette avec des carabines à la puissance adaptée à la distance. Je m'efforce d'être le plus discret possible. Les riverains sont prévenus et je respecte le choix que l'on m'interdit de tirer sur le toit d'une propriété privée. Je ne tire pas au hasard, je vérifie à chaque fois qu'il n'y a pas de pigeons bagués et uniquement quand je suis sûr d'atteindre ma cible* ». Lors de sa dernière intervention, 260 pigeons ont été prélevés sur le secteur de Notre-Dame.

Piégeur agréé, Rémi Guerinot intervient également pour la capture d'autres animaux considérés comme nuisibles, tels la fouine, les taupes, le renard et le ragondin.

Infos et contacts :
trappeur-normand.com tél. 02 35 16 61 66



L'envahissant frelon asiatique

De couleur sombre et plus petit que le frelon européen, la *Vespa Velutina* ou frelon asiatique, défraie les chroniques depuis quelques années. La Normandie n'échappe pas à son invasion. Le frelon asiatique s'est bien acclimaté et, en l'absence de prédateurs, semble s'être installé pour de bon dans nos prairies. Son extension galopante en fait un colonisateur des plus destructeurs. En une saison, il peut détruire un rucher d'abeilles et mettre sur la paille un apiculteur.

Construit de préférence en haut des arbres, son nid peut atteindre un mètre de haut et abriter 2 000 frelons. Mais on peut en trouver au bord d'un toit, dans une cavité, un roncier et même sur du mobilier urbain !

Moins agressif pour l'homme quand il ne se sent pas menacé, s'attaquer à un nid sans équipement et sans expérience peut vite devenir dangereux. A la découverte d'un nid dans votre jardin, vous devez faire appel à un spécialiste, les frais d'interventions étant à la charge du propriétaire. Les pompiers n'interviennent qu'en cas de danger imminent, comme par exemple, un nid découvert dans l'enceinte de l'école.

AG de l'EGT : le lien pour tous les arquais

L'Assemblée générale de l'Espace Georges Thurin du 29 mars a secoué tous les protocoles ! Et pourtant, sur le papier l'exercice n'était pas si facile, entre les rapports d'activités, le rapport moral ou la profusion de chiffres énoncés... Une AG devient souvent soporifique. Mais pour éviter que le public ne s'endorme... et pour chambouler les habitudes, l'EGT a fait appel à une troupe théâtrale d'improvisation, « Les improbables ». Un pari réussi ! les comédiens qui ont été en immersion pendant plusieurs jours dans les différents ateliers du centre se sont amusés à parodier ou à caricaturer les usagers dans un esprit bon enfant, sous les rires du public.

L'ambiance dilettante n'a pas obstrué pour autant les questions fondamentales pour l'avenir de l'EGT. L'abandon des emplois aidés, la baisse des dotations des collectivités ainsi que l'accueil et les locaux devenus vieillissants résonnent comme une épée de Damoclès pour



le centre social. Le maire a rappelé et réitéré le soutien du conseil municipal à l'EGT, un soutien moral mais aussi financier de 75 000 €, « *sans quoi l'association ne pourrait vivre* ».

D'autres étais, consolident l'Espace Georges Thurin, les bénévoles. Des petites mains qui ont

offert 1541 heures de leur temps pour animer, organiser et faire vivre l'EGT.

Ateliers de cuisine, multimédia, gymnastique, espace jeunesse, rencontre avec les parents, vestiaire solidaire ou organisation des temps périscolaires et du centre de loisirs, l'EGT est intergénérationnel et omniprésent à Arques. Le centre joue également un rôle important dans les dif-

férentes manifestations de la commune, répondant aux besoins et aux attentes des arquais. Un véritable poumon social et culturel.



Sous le signe du printemps

« Relooké » avec goût par nos agents communaux, installation d'un « dance floor », le gymnase s'est métamorphosé en une salle des fêtes des plus conviviales pour accueillir les 196 convives de cette 10^{ème} édition du « Repas de printemps ». Une sacrée tablée pour une journée bercée par un soleil généreux.

Offert par le CCAS aux seniors de plus de 62 ans, cette journée festive et de retrouvailles a été marquée par le signe de l'amitié et de la bonne humeur, rythmée par les interludes musicaux de « Nathalie et Ludovic animations ».

Le Repas de printemps, c'est aussi l'occasion de maintenir un lien social fort avec nos aînés, une action qui vient en complément des colis de Noël et du soutien apporté à l'AMetPA. « *Nous appartenons au même monde* » a souligné le maire, « *et il serait bien que cette vie de travail, cette vie de labeur soit mieux considérée* ». Propos acquiescés par Maryline Fournier, 1^{ère} adjointe, précisant à son tour « *que nous sommes et nous serons toujours à votre écoute pour vous accompagner dans votre cadre de vie et dans votre quotidien* ».

Tradition oblige, les doyens de la journée ont été mis à l'honneur avant de démarrer les festivités : Pierrette Hardy née en 1929 et Jean-Paul Ancelot en 1933. Jeanne Laurent née en 1921 et Jean Bossu en 1920 ont été élus doyens de l'Ephad « la Résidence la Varenne ».



Une fête à quatre temps

Changement de décors et changement de concept pour le traditionnel spectacle de fin d'année de l'école élémentaire. C'est à DMI, sur l'ancien site Regma, que la scène a été installée. « *Le spectacle se déroule sur deux jours et chaque classe apporte son projet. Nous avons un meilleur confort d'écoute qu'au gymnase, c'est beaucoup plus agréable pour le public et pour les enfants* » témoigne une enseignante.

Pas de fil rouge entre les classes, encore que, le travail musical et le chant étaient omniprésents. L'occasion de fêter les 20 ans du dispositif « *Musique à l'école* », encadré par le Conservatoire de Dieppe et par la dumiste Claire Imbrosciano. « *Une chance pour tous nos enfants de pouvoir découvrir toute l'année cet éveil sonore et musical* » a souligné Palmira Fras. C'est avec les chants des CP-CE1 et des élèves

de l'IME que les festivités ont démarré lundi, suivi du théâtre Kamishibaï des CE2 et CM1. Mardi, avec « *Plus jamais ça !* » la citoyenneté et le Devoir de mémoire se transmettent en chansons. Les CM1 et CM2 ont ensuite donné une leçon de tolérance et de respect à leurs aînés, notamment avec la touchante chanson de Pierre Perret, Lily. Un beau spectacle, avec de belles valeurs.



Le centre de formation fait ses classes

En ce long week-end de l'Ascension, le groupe scolaire élémentaire s'est transformé en centre d'examen pour les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du Groupement Est. Ils étaient 90 à se présenter aux différents jurys pour valider leur 2^{ème} et 3^{ème} année de formation. Un sésame indispensable pour accéder au cycle supérieur. Après une matinée dédiée à l'écrit et à la théorie, les futures recrues devaient réussir cinq ateliers techniques. Maniement des échelles, mise en place des éclairages de secours ou connaissance de la nomenclature des ARI étaient au programme (Appareil respiratoire isolant). 34 élèves de l'école de la Vallée d'Arques ont validé leur parcours.

Créée en 1994 à Arques, l'école des JSP est accessible dès l'âge de 12 ans pour un cursus de quatre ans. A la fin de leur parcours, ils pourront intégrer un Centre de secours et d'incendie comme pompier volontaire ou continuer vers une carrière professionnelle.



L'école de la Vallée d'Arques recrute

Pour les 12-14 ans voulant s'impliquer comme sapeur-pompier, une journée de recrutement est programmée samedi 31 août. Au programme, épreuves sportives, mathématiques, français et entretien de motivation avec un jury, « nous voulons garder un œil sur le bulletin scolaire, former des techniciens du feu qui sont bien dans leur tête » soutient un responsable.

Renseignements, contact :
Lieutenant Pascal Monchy
06 07 09 74 01

Normandy EcoSpace, labellisé

A peine créé, l'incubateur d'entreprise Normandy EcoSpace a reçu le 24 avril le label « Tiers-Lieu ». Relayé par la Région, ce label est une reconnaissance pour valoriser et promouvoir les lieux qui encouragent les nouvelles formes de travail et plus particulièrement le coworking.

L'isolement a un prix, ses contraintes d'investissements très lourds dans des locaux et du matériel qui ne cesse d'évoluer. Réunir sous un même toit des entrepreneurs et des professionnels est ainsi devenue une tendance

qui s'accélère pour réduire les coûts de prototypage, mais aussi pour échanger des expériences et se créer un réseau.

Sur le site de Regma, salles de réunions, espaces de fablab, parc machine et imprimantes 3D sont à la disposition des professionnels indépendants, startupers, créateurs, artistes ou techniciens du numérique. NES ne s'arrête pas au coworking, elle accompagne les startups dans leurs projets et leurs développements, organise des formations autour du numérique et de la fabrication

additive. Elle élabore également des évènements pour l'entreprenariat et propose des stages aux enfants, dès l'âge de 7 ans, pour s'initier aux outils informatiques de demain. Avec ce 28^e label décerné en Normandie, Normandy EcoSpace ancre son esprit innovant dans la durabilité.

Renseignements : www.ecospace.fr

La duchesse de Berry à Arques



Le 30 août 1824, S.A.R. la duchesse de Berry visite Arques. A l'entrée du village, elle passe sous un arc de triomphe orné de bouquets de lys et de guirlandes de lauriers. « *C'est un cheval normand que j'ai voulu pour venir à Arques* » déclare la duchesse à la foule enthousiaste.

Fille de François 1^{er} roi des deux Siciles et de Marie-Clémentine d'Autriche, fille de l'empereur Léopold II, Marie-Caroline-Fernande-Louise de Bourbon est née en 1798 et mourra en 1870. Marie-Caroline deviendra Duchesse de Berry en 1817 en épousant le duc de Berry, fils de Charles X. Le duc sera assassiné en 1820 d'un coup de couteau. La jeune veuve se plaisant peu à la cour aimera s'éloigner de la capitale. C'est pourquoi nous la retrouverons les étés 1824-25-26-27 et 1829 à Dieppe, où elle lança les bains de mer.

Le 19 août 1826, la duchesse désire visiter de nouveau les ruines du château d'Arques lui rappelant la fameuse bataille qui donna la victoire à son aïeul le roi Henri IV. Cette fois-ci, elle s'y rendra non à cheval, mais en bateau par la rivière d'Arques. Dès le matin, 36 embarcations couvrent la rivière, offrant une variété de banderoles, de cornettes, des flammes de toutes couleurs entourant une barque

Jean Decaux
raconte



plus élégante arborant un drapeau fleurdelisé. Les habitants des communes voisines et leurs maires, la garde d'honneur, une foule de personnages de la plus haute distinction, quelques curieux à cheval suivaient le long des rives.

A son débarquement, la duchesse fut reçue par le maire d'Arques, M. de la Blandinière, qui l'a conduite sur la place du marché où la halle était décorée de tentures blanches et de guirlandes de verdure. Des jeunes filles complimentèrent la duchesse, celles-ci, par la suite, devaient être récompensées par l'envoi de médailles commémoratives. Puis ils montèrent au château entourés par la foule. La musique de la Garde lui joua son air de prédilection « *charmante Gabrielle* ». La jolie actrice Jenny Colon, en jeune laitière, lui offrit une tasse de thé et entonna des couplets qui lui firent grand plaisir. Ensuite, Naderman, le harpiste, Rossini, de passage à Dieppe et un jeune compositeur firent entendre divers morceaux écrits en l'honneur de la duchesse. Après s'être recueillie sur les ruines, la duchesse est descendue visiter les ateliers de la filature de coton, avant de visiter l'église, puis est remontée en voiture.

Le 6 septembre 1827, peu avant l'anniversaire de la bataille d'Arques fût donnée une fête sur le coteau Saint-Etienne en l'honneur de la duchesse. Un obélisque fabriqué de toile et de planches avait été construit, dominant la vallée. Le colonel Bellanger du 4^{ème} régiment et le commandant Paon de la Garde Nationale dirigèrent les 800 hommes

de guerre, présents depuis trois heures du matin à préparer les tentes et faire cuire les viandes nécessaires au repas. Vers le milieu de la pente, à peu près à la hauteur de la ferme, qui est l'ancienne Maladrerie, des tables étaient dressées en demi-cercle pour les 300 personnes invitées. Au centre était une grande tente abritant la table de S.A.R. et des diverses autorités. Après le repas les échos de la forêt retentirent d'airs militaires puis furent simulées quelques unes des manœuvres du combat du 21 septembre 1589. Des danses conclurent cette fête qui eu lieu devant plusieurs milliers de personnes.

L'obélisque que l'on voit aujourd'hui fut érigé, grâce aux nombreux souscripteurs, suite à cette fête. Monsieur Frissard, ingénieur des Ponts et chaussées en réalisa les plans. Il avait déjà été chargé de la construction du petit théâtre à Dieppe. Cela donna l'occasion à S.A.R. Marie Caroline de revenir le 4 septembre 1829 inaugurer ce monument. On ne revit plus la duchesse à Dieppe après le soulèvement de 1832. Cherchant à se faire proclamer régente pour son fils qui aurait pris le nom de Henri V, elle tenta de relancer les guerres de Vendée. Ce fut un échec et après quelques mois de prison elle fut libérée et expulsée. Elle passa ses dernières années en Autriche.

Au pied de la pyramide, en contemplant la vallée, seuls resteront ces odeurs ou parfum de bonheur, de ravissement, de rêve laissés par S.A.R. Marie Caroline de Berry.



Pour les clubs de l'ESA, mais aussi pour tous les sportifs qui viennent s'entraîner aux abords des étangs ou dans la forêt et pour ceux qui participent au Canicross ou au Duathlon, la trêve estivale pointe son nez ! Une pause bienvenue pour recharger les batteries et affronter la nouvelle saison.

Fermé depuis le 13 mai pour être mis aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap et pour la mise en place d'un éclairage plus performant, le gymnase accueillera basket, handball et karaté à partir de la mi-septembre. Le coût de cette opération de réaménagement s'élève à 250 000 HT mais n'affecte pas les subventions allouées à l'ES Arques.

TENNIS DE TABLE



Challenge Henri Rappin

Comme depuis plusieurs décennies, la section tennis de table organise son tournoi annuel le jeudi de l'Ascension. Malgré l'absence de quelques leaders, ce 47^{ème} challenge n'a pas démenti son succès. Le premier tour des poules fut remporté par Christophe Cadinot, passant devant Hervé Gille, vainqueur de l'édition 2015.

Les deux pongistes se sont retrouvés pour une finale inédite. Le premier set équilibré revint à Christophe (11/7), mais plus appliqué, Hervé s'échappa en alignant les 3 sets suivants (7-9-7). L'outsider reprit les rênes du 5^{ème} set et du début du 6^{ème} mais Hervé Gille passa à la vitesse supérieure et attaqua sur tous les angles. Après une égalisation à 10 partout, il s'impose 14 à 12 et remporte pour la 2^{ème} fois le Challenge Rappin.



Yves Batel, le pongiste a rangé sa raquette

Décédé le 15 avril 2019, Yves Batel a profondément marqué le club arquais, « il a fait monter le ping-pong au rang de tennis de table » témoigne Christian Vassard. Cadre à la Cellophane, il est élu président du club en 1972 jusqu'en 1984 et s'applique à faire passer le niveau du loisir à la compétition. La section retrouve un nouveau rebond, la salle est désormais ouverte tous les jours, sans compter les compétitions qui se déroulent le vendredi. « Il était impliqué et toujours enthousiaste. Quant on parlait sur des rencontres à l'extérieur, il emmenait avec lui ses trois enfants. A peine rentré, il était prêt à repartir ! » En 1985 il remporte le challenge Rappin, « c'était un excellent joueur, surtout en double » se souvient le secrétaire de l'ESA. Tout le club lui dit merci.

Amis sportifs, cette rubrique est la vôtre !
Tenez-nous informés de vos manifestations et de la vie de vos clubs.
JDA : 06 81 74 90 72

KARATÉ



Retour vers le futur pour Jessica Lefebvre

Ne vous fiez pas à son sourire et à son rire communicatif. Jessica Lefebvre a endossé le kimono de karaté dès 1992 et ce n'était pas pour faire de la figuration ! Cette mère de famille affectionne particulièrement le combat et la compétition, montant sur la 3^{ème} marche du podium au championnat de Normandie. Elle marquera ensuite une pause pour s'occuper de ses trois enfants, puis reprend sa licence en 2016, « *c'était pour canaliser mes émotions, j'avais besoin d'évacuer un trop plein d'énergies* ». La karatéka se pique au jeu, retrouve ses marques et suit les stages de préparation du premier grade, « *on l'a préparé psychologiquement et on a fait le forcing avec des entraînements supplémentaires* » souffle son coach, Christian Levasseur, « *ici le club c'est une famille, nous sommes dans la voie traditionnelle du karaté.* » « *Passer devant les différents jurys a été un grand moment de stress, il faut beaucoup de rigueur* » avoue Jessica. Pourtant, combats, katas, déplacements, assauts ont été validés par les juges hauts gradés du premier coup. **Jessica Lefebvre rejoint le club fermé des ceintures noires de karaté.** Une ceinture remise par son coach, soulignant « *que ce n'est pas une fin en soi, bien au contraire* ». Un message bien intégré.

BASKET



La réserve monte au panier

Une bonne saison pour la dynamique section de basket de l'ESA. A l'heure du bouclage, l'équipe 1^{ère} était toujours en attente pour connaître son sort à la rentrée. Arrivée 4^{ème} de son championnat de Pré-régional, elle pourrait se retrouver en Régional. Avec une seule défaite dans sa saison, pas de suspens pour la Réserve qui jouera en DM3 au mois de septembre. Impactés par les travaux du gymnase, les entraînements continuent néanmoins à Rouxmesnil avec lequel l'ESA a créé une Coopération de territoire de club (CTC).

Après avoir été accueillis en Angleterre, c'est au tour des arquais de recevoir Brighton pendant deux jours. Des tournois et des échanges qui préparent le jumelage entre les deux communes.

FOOTBALL



Sur le fil du rasoir

Une saison très particulière pour le club... Changement de dirigeants, départs et arrivés de nouveaux joueurs, des matchs sans remplaçant, des incertitudes sur le choix de jouer la descente pour pallier les frais d'engagement en R3 et un début de championnat difficile, le ciel était bien sombre pour les footballeurs arquais. Malgré toutes ces difficultés, les joueurs d'Enrique Husson se sont ressaisis. Tout s'est joué dans les dernières minutes, du dernier match ! Avec 6 victoires sur la saison, **Arques grille la politesse à Saint-Nicolas au goal average et se maintient en Ligue.**

CANICROSS



Dur pour les quatre pattes

380 participants sous une chaleur estivale... L'édition 2019 du Canicross, organisée par les Pirahnas, restera gravée pour les coureurs et leurs compagnons. Pour éviter des « coups de chaud » aux chiens, les organisateurs ont légèrement modifié la traditionnelle boucle de cette épreuve avec deux passages par le gué. Un bain rafraichissant et salubre avant d'affronter la montée au château. L'engouement pour le canicross d'Arques fait de plus en plus d'adeptes à chaque édition. Une compétition plébiscitée aussi bien pour son parcours physique que pour son cadre exceptionnel.

Double champion du Monde et champion d'Europe, **Anthony Le Moigne** a avalé les 4,5 km en 14 minutes ! En féminine, c'est **Solène Barrot** qui remporte l'épreuve et en Cani VTT, **Geoffrey Cambien** monte sur la 1^{ère} marche du podium.

UN ÉTÉ DE TRAVAUX

Démarrés mi-juin à la cité CTA, des travaux importants de voirie vont perdurer pendant six semaines. Une 2ème phase de chantier se déroulera ensuite à Arques de septembre à octobre. 232 709 € ont été budgété pour la réfection des trottoirs, des routes, de l'aménagement de la zone de conteneur ainsi que pour la mise en sécurité devant l'école des Marronniers. Un calendrier prévisionnel en fonction des aléas de la météo.

Des contraintes de circulation pourront intervenir durant ces chantiers, notamment rue des Bourguignons, mais un circuit de délestage sera mis en place et les riverains prévenus par courrier.



Cité CTA : Rue des jardins d'eau, rue de la Cellophane, rue Eugène Pottier : **réfection des trottoirs**. Rue de la Pyramide : **réfection des trottoirs et de la voirie**. Chemin du cimetière du Commonwealth : **réfection de la voirie**



Centre Bourg : Rue Verdier-Monetti : **aménagement de la zone de conteneurs**. Rue des Bourguignons : **réfection de la voirie et mise en place de coussins berlinois pour renforcer la zone 30 devant l'école maternelle (pour ces travaux la rue sera fermée à la circulation pendant une semaine)**.



Gruchet : Rue André Voisin : **réfection de la voirie**.

Accessibilité au gymnase

Après la phase de désamiantage, les travaux de réaménagement et de mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap vont se poursuivre durant tout l'été. L'opération qui s'élève à 250 000 €HT prévoit l'aménagement d'un cheminement extérieur, la création de 3 sas d'entrée pour les accès du public et des joueurs, l'adaptation des tribunes, la rénovation des douches ainsi que la mise en place d'un nouvel éclairage plus performant.

L'ouverture du gymnase est programmée pour la mi-septembre.



Arques passe en zone bleue, n'oubliez pas votre disque !



Afin d'éviter le stationnement de véhicules sédentaires à proximité des commerces et empêcher ainsi leur accès à la clientèle, des zones bleues vont être mises en place courant juillet. Une signalétique au sol ainsi que les panneaux indiqueront les emplacements concernés. Dès la mise en place des zones bleues, des disques horodateurs seront disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie ou chez les commerçants.

La durée de stationnement maximale autorisée est d'une heure trente, du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 14h à 19h.



Foire à tout de la Pentecôte

La météo de la Pentecôte a ralenti les ardeurs des exposants de la Foire à tout du personnel communal. Les plus courageux ont été récompensés par de bonnes affaires

DIMANCHE 30 JUIN

DUO DE LA VARENNE marche ou course de 10 km en duo
1^{er} Départ à 9h30 au gymnase municipal. Remise des prix à 11h30 à la Base Varenne Plein air

DIMANCHE 30 JUIN

FOIRE À TOUT DE L'ÉGT de 9h à 18h
: cour de l'école élémentaire, Place Baudelot

FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

Samedi 13 juillet

RETRAITE AUX FLAMBEAUX : départ rue du 11 novembre à 22h30
BAL POPULAIRE de 23h à 1h00, Place Léon Baudelot

Dimanche 14 juillet

- 10h **REVUE** des sapeurs-pompiers, défilé et dépôt de gerbes au monument du Souvenir et de la Paix
- 14h **KERMESSE** des associations, plan d'eau et autour du gymnase
- * 23h **feu d'artifice « CIEL ET ESPACE »** sur le plan d'eau de la Varenne

DATES A RETENIR

DU 20 AU 24 AOÛT

**FESTIVAL DE MUSIQUE
ANCIENNE EN NORMANDIE**

DIMANCHE 25 AOÛT

**FOIRE À TOUT
DE L'ESA HANDBALL**
autour de la salle des sports

SAMEDI 31 AOÛT ET DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

**VISITE DU SITE DE LA BATTERIE DE
CALMONT**
par l'association Bunker Archéo Dieppe de 10h à 18h

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

**75^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRA-
TION D'ARQUES**

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

**COURSE DE CÔTE ARQUES AUTO
SPORT**



ÉTAT CIVIL

Naissances

2019

14 février : MULOT Mila Mathilde Jade
24 mars : LETRAY Lyah Nacéra Karine
18 avril : HOULÉ Mya Annie Sandra Virginie
26 avril : GRAJQEVCI Rrezon

Mariages

2019

13 avril : BOUTARFA Omar
et LALLINEC Marie
04 mai : GIMENEZ-BONO Javier
et DUBOIS Amandine
25 mai : DUFOUR Francesco
et LE MERRER Géraldine
08 juin : CLOUET Rudy et PETIT Mélanie
15 juin : LAFOSSÉ Nicolas et DUC Aurélie

Décès

2018

17 mars : SEMERADT Michelle, née LEFEBVRE
01 avril : BOUCHER Alfrédine,
née QUESSANDIER
07 avril : PILON Daniel
08 avril : NIKOLAJEVIC Danièle,
née LASGOUSES
09 avril : HOLDEN Kenneth
10 avril : BOUQUET Claude
15 avril : BATEL Yves
21 avril : LEPRINCE Joseph
23 avril : AUBERT Jean
28 avril : POIS Charlotte, née ÉTUR
09 mai : LAURENT Jeanne, née ROUGETTE
17 mai : DORÉ Jacqueline, née LABOULAIS
24 mai : SÉRAFFIN Suzanne, née RIVET
25 mai : LAGAND André
31 mai : AILLAUD Yvonne, née TOURMENTE



Jeudi 28 mars, la séance de dédicace de la biographie de Christian Cu villiez « A bâtons rompus » a rencontré un fort succès. Au côté de Guy Sénécal et de Sébastien Jumel, l'ancien député-maire est revenu avec beaucoup d'humour sur ses différents combats qui ont marqué le paysage dieppois et arquais.



5 générations de filles ! Accompagnées de toute leur famille, Mathilde, Marie-France, Frédérique et Léa ont posé pour le baptême républicain de Clarisse.



Dimanche 19 mai, la Musique d'Arques, avec le partenariat de l'Élan Ancourtais, a célébré le printemps avec un concert gratuit à la salle de l'EGT. L'occasion de rendre hommage à Bernard Cadinot. Figure incontournable de la batterie-fanfare, il est l'homme de l'ombre et aussi le porte-drapeau de l'association. Née en 1920, la Musique d'Arques travaille d'arrache-pied, pardon, sur les portées, pour nous offrir un centenaire mémorable et musical.



Une fois n'est pas coutume, c'est sous un soleil radieux que c'est déroulé le traditionnel enduro de la Gaule Arquoise lors de l'Ascension. 72h non-stop, pour ces mordus de la pêche à la carpe. 16 équipes ont rivalisé de patience et de technicité le long des étangs. Au classement pour cette édition, 1er : Florian Codefroy et Gaëtan Guillemet avec 271,6 Kg ; 2ème : Pascal Leroy et François Leroy avec 188 kg et 3ème : Patrick Greffe et Kévin Le Noach avec 165,8 kg.